

FABRIQUES Architectures Paysages

PROJET LAURÉAT



SCÉNOGRAPHIE DECALOG



Le parcours du public est pensé pour une découverte logique du site, en franchissant d'abord un seuil dont le rôle d'accueil est évident, puis en accédant de manière simple à un espace d'accueil lié aux espaces scénographiés. Après la visite de l'exposition permanente, la boutique est traversée par les visiteurs, donnant ensuite directement sur le salon de thé puis sur la salle d'exposition temporaire qui elle est placée vers le lac. Ces derniers espaces donnent tous sur les jardins côté Sud. Enfin, l'office de tourisme, placé vers l'accueil, incite le public à découvrir d'autres lieux ou activités locales. Cette position finale permet d'orienter le public vers d'autres points d'intérêt autour du lac ou à l'échelle locale et régionale.



Le projet de la maison du lac naît de ces éléments de lecture, en jouant à l'échelle du lac dans son entrelac en résonance avec ses entités géographiques et les reliefs qui le constituent. Il est en même temps en consonance avec les éléments construits qui le bordent et le rendent vivant. Le projet est d'abord pensé pour sa cohérence et sa pertinence paysagère et par la position particulière qu'il occupe à l'échelle du lac. Le projet se compose ainsi de deux volumes inspirés des abris à bateaux tournés vers le lac et orientés dans la même direction que la montagne de l'Épine, recouvrant un volume transversal plus bas placé dans le sens de la rive. Il marque de cette manière la transition entre la route et l'autoroute et l'espace intérieur du lac, tout en se projetant vers la vue et vers le lac.

Cette orientation forte permet d'affirmer le rôle de la Maison du lac, qui est d'abord de proposer une relation publique entre l'autoroute et la route avec les rives du lac et d'inviter à l'approcher et à le découvrir. Le site de la Maison du lac apparaît ainsi clairement comme le lieu privilégié d'initiation à la découverte du lac d'Aiguebelette, en provoquant un lien avec les rives évident et direct. Les deux volumes principaux signifient ainsi de manière lisible, tout en étant discrets, en scannant à des constructions rurales de par leur volumétrie simple, la présence et la cohérence de la Maison du Lac dans le territoire, ainsi que sa vocation d'accueil du public et d'entrée dans cet espace.



maison du lac d'Aiguebelette

Troisième lac naturel de France, aux portes de la Savoie, à mi-chemin de Lyon et de Genève, le Lac d'Aiguebelette offre un environnement naturel et paysager d'exception au pied du Massif de l'Épine. Depuis plusieurs décennies, les collectivités qui l'entourent l'ont protégé. Elles ont aujourd'hui décidé de créer une maison qui accueillera un parcours spectacle scénographié dédié au lac et à son territoire environnant, l'office de tourisme, et les bureaux de la Communauté de Communes. Ce projet a recueilli le soutien du Conseil général de la Savoie, du Conseil Régional Rhône-Alpes et d'EDF. Un concours d'architecture et de scénographie a été lancé en 2010. 72 candidatures ont été enregistrées. Ce document présente les projets des quatre équipes qui ont été invitées à concourir. Il vous permettra de découvrir le charme secret du Lac d'Aiguebelette.

Maitre d'ouvrage
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette
Route du Lac, 73470 Novalaise
PRÉSIDENT Bernard Vuillet
DIRECTEUR Ludovic Ayot

Assistant Maitre d'ouvrage
Maîtres du Rêve
Lionel Roche

Accompagnement
CAUE de la Savoie
Eric Châtelain, ingénieur

Coût d'objectif
2,5 M € HT
(valeur septembre 2010)

Membres du Jury
en tant que représentants du pouvoir adjudicateur
Bernard Vuillet
Président du Jury
Président de la CCLA
Maire de Nances
François Ampe
VP de la CCLA
Conseiller municipal de Dulin
Daniel Roybin
VP de la CCLA
Maire-adjoint à Ayn
Denis Guillermand
VP de la CCLA
Maire de Novalaise

en tant que personnes qualifiées
Michel Spitz
Architecte de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)
Jean-Paul Vacher
Scénographe
Pierre Chazelas
Architecte-conseiller de la CCLA
Bruno Lugaz
Directeur du CAUE de la Savoie

en tant que personnes dont la présence présente un intérêt par rapport à l'objet du concours
Gaston Arthaud-Berthet
Conseiller général du Département de la Savoie
Jean-Louis Guyomard
Électricité de France (EDF) et co-propriétaire du lac
Jean Burin
Président de l'Office de Tourisme du Lac d'Aiguebelette
Jean Baud
Président de la Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette (FAPLA)

Équipes retenues

DL & Associés
DUPLUS-BALDY
RAIMOND
PIERARD
INGECORBAT
THERMIBEL
3B-BET BOIS BATUT

Thomas Raynaud
Architectes
PLACE
DESJARDEN
FORGUE
GMSB
BS2
LA COMPAGNIE DU VENT

Fabriques
Architectures Paysages
DENIZOU
CONCEPT BOIS STRUCTURE
CENA INGÉNIERIE
ONVIRA

Architectures Guyard
STUDIO K
CLUBIC
CESII
NICOLAS INGÉNIERIES
AIP-DUBOIS
PROMANI



Document réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie, avec l'aide de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, Juin 2010.
Graphisme: le creux, Châtillon